

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 F2VRIER 2010

Excusé : RUFFIER JP

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Préfet par arrêté n°10-0376 du 2/2/2010 fixe le périmètre de la communauté de communes : Barcelonne, Chateaudouble, Combovin, Montvendre et Peyrus.

Les conseils municipaux des communes disposent d'un délai de 3 mois pour choisir le nom de la communauté de communes et en définir les statuts.

Chaque commune établira un état des lieux sur :

- ✓ Les services communaux
- ✓ Les services non gérés par la commune
- ✓ Les syndicats
- ✓

La commission communale se compose de :

Messieurs PETIT-PHILIBERT-BACLE-SAYN-IMBERT –Mme CHARRIERE

SCOT (Shéma de cohérence territoriale)

Monsieur le Préfet par arrêté n°10-0616 du 16/2/2010 a arrêté le périmètre du SCOT dans lequel Montvendre est inclus. Le conseil dispose de 3 mois pour se prononcer sur la création du SCOT ainsi que sur le projet des statuts.

Le conseil délibérera sur ce dossier à la prochaine réunion , copie de l'arrêté et projet des statuts seront distribués à chaque conseiller.

ETUDE URBAINE DU CENTRE DU VILLAGE

Ce prochain marché consiste à une étude urbaine sur la traversée du village RD176 et 208 et les espaces publics jouxtant ces voies.

1ère étape : Aménagement de la route de Crest, 260ml pour une enveloppe prévisionnelle de 135000 €. Un avis d'appel public à la concurrence devra être passé prochainement dans la presse pour sélectionner une équipe ayant des références en études urbaines et aménagements publics.

CHOIX D'UN LOCAL POUR LES JEUX DE L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur SERVIAN s'est documenté auprès des établissements FORESTA-LEROY MERLIN-ANDANCE-SCIERIE MICHELARD pour un local en bois de – de 20 m2 , le conseil retient un local bois pour 990 € TTC chez FORESTA-

ADDUCTION D'EAU POTABLE-REGLEMENT

Ce dossier est reporté et sera examiné par la commission

VOIRIE 2010

Monsieur SERVIAN donne lecture du devis établi par les services de la DDT suite à la tournée des chemins du 4/2/2010, ce devis s'élève à 90 000 € TTC et concerne les chemins suivants : les Dourcines, la Rolière, l'Argot, les Véores et dérasement de banquette ainsi que le revêtement de la cour de l'école élémentaire.

Compte tenu de la diminution des subventions, le conseil n'inscrira pas la totalité de ces travaux au Budget 2010.

Dans le cadre de la voirie:

- ✓ Monsieur PHILIBERT demande si l'on peut installer des filets à congères.
- ✓ Une convention pour le sel de déneigement sera signée avec le département pour l'utilisation du dépôt de sel du centre d'exploitation départemental de Chabeuil, afin d'effectuer des commandes groupées qui permettront d'obtenir de meilleurs prix.

QUESTIONS DIVERSES

STAGE DE PONEY A L'ECOLE MATERNELLE

Une subvention de 400 € sera attribuée pour ce stage, inscription au budget 2010

EXTENSION ECOLE MATERNELLE

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé, le dépôt des dossiers par les entreprises est fixé jusqu'au 26 mars, 12 heures.

Mme VASSELIN demande si malgré la fermeture d'une classe on poursuit le projet d'extension. Le conseil répond que la baisse d'effectif ne devrait pas perdurer mais que l'extension consiste à avoir une salle de repos aux normes, une salle de motricité et un local pour la garderie périscolaire.

ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL-CONTRAT DE GROUPE-

Le centre de gestion propose de lancer un appel d'offres pour l'ouverture d'un contrat de groupe garantissant les risques financiers encourus par les collectivités à l'égard de leurs personnels en cas de décès, d'invalidité, incapacité et d'accidents imputables ou non au service avec effet au 1/1/2011.

Le conseil confie l'étude au CDG mais suggère de contacter d'autres compagnies d'assurances.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Un avis d'enquête publique a été lancé dans la presse et sur le site MONTVENDRE.FR, elle a lieu du 1^{er} mars au 31 mars, le commissaire-enquêteur désigné recevra les 2,15 et 31 mars de 15 h à 18 h à la mairie.

AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL DE Mlle Espagne

Mme QUAILLET informe le conseil que la commission a établi un avenant au CDI à l'agent Mlle Espagne pour aménager ses horaires de travail sans modification du temps de travail avec effet au 1/3/2010.

MISSION LOCALE

Mme VASSELIN , déléguée du conseil municipal, nous informe que la mission locale va être intégrée à la communauté d'agglomération.

MARCHE DE PAYS

Il change de nom et devient MARCHE DE MONTVENDRE, Monsieur BRET demande que la place du marché soit déplacée au parking côté mairie.

BAIL MULTISERVICES

Une réunion aura lieu entre Monsieur et Madame DROUILLEAUX , les élus et le Percepteur afin de parvenir à une entente notamment sur le loyer et la licence IV

GARDERIE PERISCOLAIRE

Le conseil est informé que la commune de BARCELONNE ne participera pas aux frais de fonctionnement aussi bien côté association que côté commune de Montvendre.

VOGUE ANNUELLE

Mme CHARRIERE, membre de l'association " AMSL" sollicite une subvention pour le feu d'artifice soit identique à 2009 ou voir plus.

Le vote du BUDGET PRIMITIF et COMPTE ADMINSTRATIF aura lieu le 22/3/2010 à 18 h 30